



N° 25 – NOVEMBRE 2017

# Le P'tit Barisien



*Janvier 1917 - Janvier 2017*



I.P.N.S. Directeur de publication : Guy PERNAUT

## SOMMAIRE

2	Edito	8	Fêtes Communale et Nationale / CCAS
3	Personnel Communal/ Renseignements Pratiques	9	Activités Récréatives pour Adultes / Le Coin des Assoc
4	Renseignements Pratiques	10	Le Coin des Assoc
5	Renseignements Pratiques	11	Chemin de Randonnée / Informations Diverses
6	Renseignements Pratiques / Etat Civil / Travaux	12	Informations diverses.
7	Affaires Scolaires et Jeunesse / Bibliothèque Municipale		

## Edito

Nous voilà déjà à la fin de cette année 2017, qui fut pour moi celle d'une nouvelle aventure en tant que Maire de Barisis aux Bois, suite à la démission de monsieur François BOBO.

La transition s'est d'ailleurs déroulée dans de bonnes conditions et je l'en remercie.

Depuis, les membres de la nouvelle équipe municipale ont œuvré tous ensemble, pour poursuivre le programme établi en 2014.

Vous avez pu remarquer l'achèvement des travaux Place du Général De Gaulle, avec l'installation d'un panneau "stop" ainsi que d'un sens giratoire qui permettra le ralentissement des véhicules.

L'accueil périscolaire (garderie du matin, midi et soir) a été transféré dans le préfabriqué, qui se situe dans la cour de l'école élémentaire, afin de réaliser des économies de fonctionnement, essentiellement de chauffage, et permettre un meilleur confort acoustique. Là encore, comme pour le drainage de la rue de Grémont, au mois de mai dernier, les travaux ont été réalisés par des membres du Conseil Municipal ainsi que par des habitants bénévoles de Barisis aux Bois. Je les remercie vivement. Grâce à cette aide, la Commune a pu réaliser des économies loin d'être négligeables.

Je me réjouis de la participation de toute l'équipe municipale qui m'entoure.

Par ailleurs, depuis le début de l'année, la Commune de Barisis aux Bois se situe en zone blanche en ce qui concerne le réseau de téléphonie mobile. Je suis allé à la rencontre d'élus départementaux et leur ai exposé le problème que nous rencontrons, afin qu'ils puissent activer les démarches auprès des services compétents. Je suis dans l'attente de réponses de ces derniers mais vous assure que le dossier est suivi.

Au sujet de la compétence scolaire, que nous avons été obligés de prendre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 suite à la fusion des deux communautés de communes, nous sommes amenés à être prudents budgétairement. N'ayant pas actuellement tous les chiffres, nous ferons un bilan de la situation en tout début d'année prochaine.

Soyez assurés que toute l'équipe municipale est consciente du problème de charges supplémentaires et fera tout pour gérer au mieux les finances de la Commune.

Je vous souhaite d'ores et déjà une bonne fin d'année 2017 et de bonnes perspectives pour l'année 2018 à vous ainsi qu'à votre famille.

Bien cordialement,  
Guy PERNAUT.



## Au service de la commune et ses habitants



**Cécile CURTO**  
Adjoint Administratif



**William BAILLET**  
Adjoint Technique



**Monique SERAIN**  
Adjoint Technique



**Gladys CRONIER**  
Adjoint d'Animation  
à l'École Maternelle



**Olivia SIMONELLI**



**Laurie CHRISTIAEN**



**Lucile BARRE**

Agents Polyvalents

## Renseignements Pratiques

### Secrétariat de Mairie & Agence Postale Communale.

**Ouverture** : de 8 h 45 à 11 h 45 du lundi au samedi sauf indications contraires affichées (congés, formation, etc...)

**Coordonnées** : Mairie

Tél. **03.23.52.20.47**

[barisisauxbois@gmail.com](mailto:barisisauxbois@gmail.com)

site : [barisisauxbois.fr](http://barisisauxbois.fr)

Agence Postale

Tél. **03.23.39.26.79**

**LE MAIRE ET SES ADJOINTS, Emmanuel FONTAINE et Claude HENTZE SONT EGALEMENT DISPONIBLES POUR VOUS RENCONTRER SUR RENDEZ-VOUS.**

*En cas de besoin ou d'urgence, vous pouvez contacter directement :*

**Guy PERNAUT au 06.11.51.27.47**

**Emmanuel FONTAINE au 06.09.58.32.89 Claude HENTZE au 06.52.20.94.17**

### Communauté de Communes PICARDIE DES CHATEAUX 02320 PINON

Tél : 03.23.80.18.13 - Site Internet : [www.picardiedeschateaux.fr](http://www.picardiedeschateaux.fr)

Bulletin d'information « Le mag' » disponible en mairie.

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie** à COUCY- LE- CHÂTEAU (les Michettes)

De NOVEMBRE 2017 à DECEMBRE 2017 : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de :

9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Judi de 13h30 à 17h00

Fermé le Mardi

#### **Ramassage des ordures à Barisis aux Bois :**

Pour la collecte en porte à porte des déchets ménagers (**sortir les poubelles la veille au soir**).

Tous les **lundis** pour les ordures ménagères résiduelles.

Le jeudi **les semaines paires** pour les recyclables (sacs jaunes).





## CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DE NOS DECHETS MENAGERS A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018

Le 1<sup>er</sup> janvier prochain, le ramassage des ordures ménagères sera effectué par le SIRTOM. C'est le fruit de la fusion de la Communauté de Communes et de la fin du marché public qui concernait notre secteur. Le SIRTOM est un syndicat de ramassage et de traitements des déchets basé à Laon. Il se chargera de communiquer sur ses méthodes de travail.

Sachez que toutes les modifications se feront durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018. La collecte des ordures et des recyclables restera sur les mêmes rythmes. Progressivement, les sacs jaunes seront remplacés par des containers et une collecte des déchets verts sera réalisée d'avril à octobre. Les agents du SIRTOM passeront vous informer et se chargeront de la distribution des containers. Le moment venu, nous serons à vos côtés pour que cette transition se passe le mieux possible.

### *Recensement de la Population 2018*

Du 18 janvier au 17 février 2018 aura lieu le recensement de la population du village. Il est



réalisé tous les cinq ans par deux agents recenseurs issus de la commune. C'est le conseil municipal qui les choisit alors merci de bien les accueillir ! Même si il est obligatoire, le recensement est un acte civique qui permet de définir « la population légale » du village. Cette dernière est utilisée par exemple pour le calcul des dotations de l'Etat pour Barisis aux Bois.

Elle permet à l'INSEE de renouveler ses bases de données. La collecte des informations se fera de deux manières et, dans tous les cas, au passage de l'agent recenseur :

- par le site internet dédié :  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- par version papier.

Ces données sont confidentielles et ne sont pas visibles par les élus. Seuls les résultats « généraux » seront transmis à la commune. Vos données sont déclaratives et ne peuvent faire l'objet d'aucune correction. C'est pourquoi nous vous demandons d'apporter le plus grand soin à vos réponses. Vous pouvez dès à présent consulter le site qui vous apportera beaucoup de réponses.



### *Sécurisation Routière dans le Village*



Après la mise en place d'une zone à 30 Km/h à proximité des écoles et de la salle des fêtes et l'aménagement du carrefour face à la mairie, il est rappelé aux usagers de tous véhicules à moteur l'obligation de respecter les vitesses maximales à ne pas dépasser, **dès l'entrée dans le village**. Le non-respect de cette règle obligera la municipalité à réaliser d'autres aménagements pour compléter les mesures prises afin de sécuriser et tranquilliser la vie des habitants de notre village.

## Divagation des Animaux



Pour une vie en harmonie dans le village, les incivilités doivent cesser.

Nous sommes trop souvent informés de la présence d'animaux errants sur la voie publique. Au-delà des risques liés à l'usage de la route, il y a les nuisances portées aux biens des riverains. Les chiens et chats sont non seulement un risque, mais ils sont aussi en danger lorsqu'ils divaguent ! Il y a peu de temps, nous avons récupéré un chien sans tatouage, ni puce électronique alors que cela est obligatoire. Nous l'avons donc emmené à la SPA de Laon.

C'est sans parler des autres espèces...

La législation impose l'identification d'un bon nombre d'espèces : chiens, chevaux et chèvres en sont des exemples. Elle permet aussi de dresser une contravention pour divagation. Il nous semblait important de rappeler que les animaux doivent rester sous le contrôle de leur propriétaire.

---

## Drones



A l'approche des fêtes de Noël, il est bon de rappeler que les cadeaux du Père Noël sont parfois source de désillusions.

Savez-vous, par exemple, que les drones, ces petits engins volants, qui, de par leur conception, font un bruit similaire à un essaim d'abeilles (d'où leur nom), sont très encadrés par la législation.

Suivant l'arrêté du 17 décembre 2015 :

- Ils sont interdits de vol au-dessus de toutes agglomérations et espaces publics.
- Ils doivent voler à une altitude inférieure à 150 mètres et doivent être pilotés à vue.
- Il est interdit de piloter un drone depuis une voiture, un vélo ou tout autre véhicule en mouvement.
- Les prises de vue aériennes sont possibles si le but reste le loisir, mais n'autorise toutefois pas à espionner son voisin. Dans ce cas, vous seriez sous le coup de l'article 9 du Code Civil qui protège la vie privée d'autrui en s'appliquant pleinement à ce genre de situation.

Tout cela est très restrictif et l'année 2018 devrait voir un durcissement de cette réglementation.

---

## Rappel sur les Formalités d'Autorisations d'Urbanisme

Tous travaux de construction neuve, d'extension de bâtiment, de modification de façades, suivant les cas prévus par le *code de l'Urbanisme*, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire auprès de la mairie (imprimés disponibles sur internet et en mairie).

En ce qui concerne les clôtures, il n'est pas nécessaire de déposer un dossier mais celles-ci doivent respecter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) : se renseigner en Mairie.

Le non-respect de ces règles est sanctionné par les articles L 610-1 et L 480-1 à - 13 du *Code de l'urbanisme*.

## Affouage 2018

La vente tardive mais bien réelle du bois en grumes nous permet d'envisager l'attribution de lots d'affouage.

Vous pouvez en bénéficier si votre cumul depuis 2015 est inférieur à trente-deux stères. C'est le cas pour soixante-dix affouagistes. Pour vingt d'entre vous, le reste à réaliser est inférieur à cinq stères ! 2018 est la dernière année d'application du règlement. Ce sera donc le moment du bilan.

**INSCRIPTIONS : Vendredi 26 Janvier 2018 et Samedi 27 Janvier 2018. – Salle de la Mairie**

## Etat Civil depuis le dernier P'tit Barisien



### MARIAGES

Julie BARBET et Bruno BRUGGE	19 août 2017
Delphine VOYEUX et Cédric PARIS	02 septembre 2017
Anaïs HENNEQUIN et Rémi BOUÉ	28 octobre 2017

### DÉCÈS

Alexis BAUER	30 juin 2017
Josiane LEROY	28 octobre 2017

## Travaux

*Ce qui a été fait en 2017 :*

La réhabilitation de la voirie est terminée.  
La réception des travaux a eu lieu le 15 novembre 2017.  
Le drainage du trottoir très humide rue de Grémont.  
Le nettoyage de la façade de la Mairie.  
L'éradication des ampoules énergivores.  
L'aménagement de la cantine scolaire.  
La clôture de la salle polyvalente finalisée fin novembre.

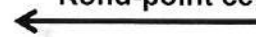
Mise en place d'un « Stop » à la sortie de la rue du marais



Arrêtés Permanents disponibles sur le Site Internet [barisiauxbois.fr](http://barisiauxbois.fr) et sur le panneau d'affichage sous le porche de la Mairie



Rond-point central



*Les travaux reportés :*

- Les peintures : classe maternelle, barrières des ponts.
- L'isolation des combles de la Mairie.
- Réfection de certaines bordures de trottoir.
- Reprise de l'assainissement des bâtiments communaux



## Affaires Scolaires et Jeunesse

### Une surprise pour les enfants fréquentant la cantine.



Depuis la rentrée, celle-ci a été transférée dans l'ancienne salle de classe préfabriquée appelée communément « Algeco ».

Certains travaux étaient nécessaires pour accueillir les enfants. Ceux-ci ont été réalisés pendant les deux mois d'été (arrivée d'eau, éléments de cuisine, électricité et autres). Cette transformation et mise en conformité ont été réalisées bénévolement par certains conseillers municipaux mais aussi avec l'aide de Mr Armani, redoutable en plomberie et notre employé communal étant aussi de la partie pour les travaux extérieurs.

Les enfants profitent désormais d'un nouvel espace pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, sans oublier bien sûr, le repas du midi.

Soulignons également que la Communauté de Commune de la Picardie des Châteaux intervient aussi dans cette sérénité en mettant à disposition des animateurs présents le matin et le midi en collaboration avec notre employée communale.

Par ailleurs, devant l'afflux d'enfants à l'école maternelle et pour pallier au manque de place, la commune a investi dans l'achat de 10 lits superposés cela en parfaite conformité avec les règlements de l'Education Nationale. Ces lits sont en service depuis la rentrée pour le bien-être et le confort des enfants et aussi des enseignants.



**Spectacle de Noël des Ecoles :**

**Jeudi 21 Décembre 2017 – 17H45 – Salle Polyvalente**

**Marché de Noël des Ecoles :**

**Vendredi 22 Décembre 2017 à partir de 16h30 – Salle Polyvalente**

## Bibliothèque Municipale

Nous avons le plaisir de vous accueillir par tous les temps. Vous pouvez venir découvrir, vous renseigner, vous abonner durant les jours et horaires ci-dessous.



Lundi : de 18 h à 19h (sauf pendant les vacances scolaires)

Mercredi : de 17 h à 18 h 30 même pendant les vacances scolaires.

Jeudi : le matin pour les scolaires uniquement.

Les tarifs pour l'année sont inchangés :

Moins de 18 ans : 3 €

Adultes : 6 €

Famille : 9 €

Nous rappelons que l'accès à la bibliothèque est gratuit pour les enfants scolarisés à Barisis aux Bois (de la petite section de maternelle au CM2), moment de bonheur pour les grands, les petits, voir les très petits.

Ils peuvent bénéficier de cet accès dans les mêmes conditions pendant les vacances (le mercredi soir) mais doivent impérativement être accompagnés d'un adulte.

Un grand nombre de livres vous est proposé sur de nombreux thèmes. De plus, nous travaillons en convention avec la Bibliothèque Départementale de l'Aisne, ce qui nous permet lorsque nous ne possédons pas les ouvrages que vous recherchez, de solliciter cette dernière et éventuellement de vous les procurer.

Le référent, qui est un lien entre la Mairie et la Bibliothèque Départementale de l'Aisne, est Madame Sandrine DEJOIE.

Cette personne ne peut prendre de décisions sans l'assentiment de la Mairie.

### Appel à Bénévoles :

La bibliothèque souhaite renforcer son équipe pour permettre d'alterner les permanences. Merci de répondre à ce merveilleux service d'aide à la Culture et générateur d'échanges enrichissants.

## Fêtes communale et nationale

Cette année, la commune a repris l'organisation de la fête communale et du 13 juillet.

La fête communale, qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> au 3 juillet, a connu un véritable succès.

Les forains, toujours fidèles à Barisis-aux-Bois, ont installé un manège à sensation.

Beaucoup de téméraires, petits et grands, ont réellement apprécié cette attraction.

Les festivités ont débuté, le samedi après-midi, par le traditionnel concours de pétanque, organisé par l'association de pétanque de Barisis-aux-Bois et se sont poursuivies, en soirée, par une représentation de zumba effectuée par la joyeuse équipe de l'association Step in Aisne, puis par le feu d'artifice, rue Eugène Boucher, et bien-sûr, le bal sur la Place de la Mairie.

Les spectateurs ont pu apprécier, le dimanche après-midi, les danses et costumes de divers pays proposés par la compagnie Eurodance ainsi que l'atelier maquillage pour les enfants.

Le repas du lundi, sous le soleil et dans une bonne ambiance, a connu une très bonne participation des habitants. Il a été suivi par les tours gratuits de manège offerts par la municipalité.

Le 13 juillet s'est voulu, cette année, champêtre.

Le banquet républicain s'est, en effet, installé sur la pelouse de la salle polyvalente, pelouse devenue presque trop petite au vu de la forte participation.

La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Les rues de notre village se sont alors illuminées de lampions et autres torches pour la retraite aux flambeaux, appréciée des petits et des grands.

Un grand merci aux habitants pour leur participation. Un grand merci, également, aux Conseillers Municipaux et à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps. Ils ont œuvré avec énergie pour que ces festivités soient une réelle réussite.



## CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Cette Année, les Barisiens et Barisiennes de 65 ans et plus ont le choix entre un déjeuner dansant qui aura lieu **le dimanche 17 décembre 2017**, à partir de 12h30 à la salle du Foyer Rural **ou** la remise d'un colis (de valeur équivalente) qui se déroulera **le lundi 18 décembre 2017 à la Mairie** de 9h00 à 11h00.





## Activités Récréatives pour Adultes (ça continue !)

**VIVEMENT le jeudi après-midi de 14h 30 à 18 H.**  
**Salle de la Mairie**

C'est le jour où l'on casse la routine à Barisis aux Bois à la petite salle de la mairie : belote, jeux de société, etc... sans omettre le goûter. On oublie ses soucis, on oublie son régime et place à la bonne humeur.

**Avis aux amateurs !** Jeux de société, cartes, travaux manuels, promenades autour du village, etc...,

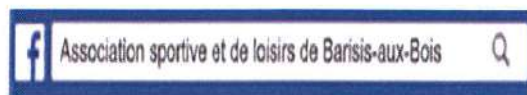


## Le Coin des « Assoc »

### Association Sports et Loisirs

Le Village a accueilli sa **1<sup>ère</sup> randonnée VTT et pédestre** au mois de juin, et nous pouvons dire que ce fut une jolie première : plus de 400 participants ! Nous remettrons donc ça en 2018, le 23 juin. A vos agendas! Les **16<sup>èmes</sup> foulées de Barisis-aux-Bois** ont eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre dans le froid et le vent mais dans la bonne humeur. Les coureurs étaient contents et cela reste bien le plus important.

A suivre sur [barisisauxbois.fr](http://barisisauxbois.fr) et sur facebook :



### Zumba

Un entraînement complet, alliant tous les éléments de la remise en forme : cardio et préparation musculaire, équilibre et flexibilité. Un regain d'énergie et un bien-être absolu après chaque session.

Tous les **lundis soir à partir de 19h 30**  
salle polyvalente

Animé par Brigitte Mouze 06.83.13.64.43

## Association Pétanque

Calendrier 2018 :

29 mars	+55 ans Doublette
6 avril	+ 60 ans Officiel Triplette,
6 juin	+ 55 ans, doublette
13 août	Doublette ouvert à tous
20 août	Doublette ouvert à tous
5 septembre	+55 ans Doublette



Soirée du 18 novembre 2017

L'association de pétanque de Barisis aux Bois vous rappelle qu'un vide grenier est organisé, comme chaque année, à partir de la Place de la Mairie.

*Cette manifestation se déroulera le :*

**Dimanche 5 août 2018**

*Venez Nombreux !*



## Les Ecuries de Barisis

Calendrier 2018

4 mars 2018	Concours officiel EQUIFUN
1 Avril 2018	Concours Officiel Endurance
1 Mai 2018	EQUI JPG / EQUI VT et RANDONNEE PEDESTRE
24 mai 2018	Journée EQUITHERAPIE
5 Juin 2018	Concours Officiel EQUIFUN

*Les Barisiens ont du talent: **Félicitations** aux cavalières pour les résultats obtenus lors du championnat de France 2017.*

*Julie BARBET, Nina FREMEAUX et Lise Charlotte SCHILLING toutes les trois médaille de bronze en*

*endurance, dans la catégorie Club 3 Relais pour les deux premières sans oublier Olivia SIMONELLI, employée municipale et dans la catégorie Club A Relais pour la dernière.*

**Spectacle de Noël Samedi 9 Décembre 2017** 13h30-17h avec le Père Noël.

## Opération Brioches octobre 2017

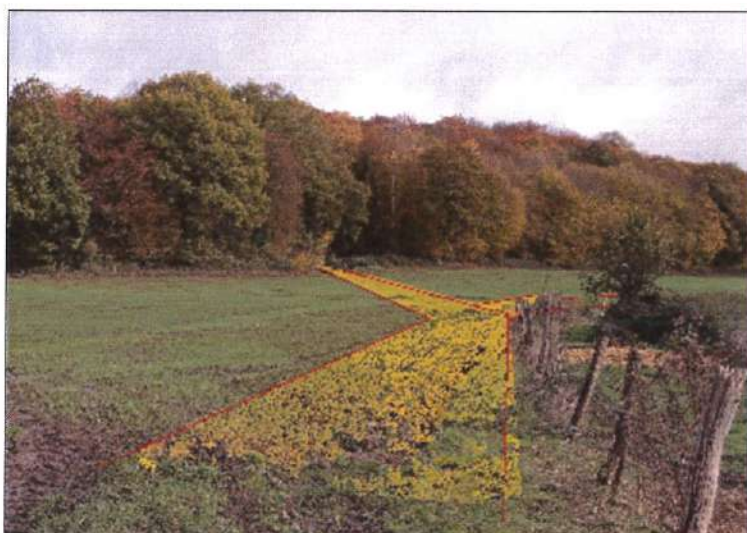
Comme chaque année, la collecte au profit de l'ADAPEI a tenu toutes ses promesses avec une collecte de plus de 600 € reversée à cette association. Merci encore aux organisateurs de cette collecte et aux généreux donateurs.



## Le chemin de randonnée

Histoire... de ne pas oublier.

Le parcours de randonnée « Soirée Calme en Première Ligne »...poursuit son chemin.



Chemin rural de Betmont

Les travaux de balisage vont être continués fin 2017 et début 2018. Son inauguration se tiendra début octobre 2018, centenaire de la date à laquelle le village fut définitivement libéré et rendu à ses habitants. Une rétrospective commémorative aura lieu à cette occasion précédée d'une longue marche commentée. Toute personne détenant encore des documents de famille (lettres, photos..) sur la période 1914-1917 ainsi que les premières années de la reconstruction peuvent se faire connaître à la mairie de Barisis aux Bois pour enrichir cette manifestation.

## Informations Diverses

### Une page se tourne...

Après l'achat du fonds de commerce par la famille Gilles en 1954 et la reprise par les enfants en 1990, la boulangerie a fermé ses portes fin septembre pour une retraite bien méritée.

Un boulanger de Saint-Gobain assure désormais la tournée sur le village tous les matins sauf le mercredi.



### Salon de Coiffure Ambulant

Depuis un mois, un salon de coiffure ambulant est en activité le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois sur la commune de Barisis aux Bois, place de la Mairie. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez appeler le 06 31 66 65 16 durant la semaine. L'accueil est chaleureux et le salon confortable.



Les réunions tableau

# Atelier d'écriture

*animé par Coraline DIENNE, écrivaine locale  
(initiation pour adultes)*

*Samedi 2 décembre de 15 h 00 à 17 h 00  
à Barisis-aux-Bois  
(Algéco - Cour d'école des grands)*

*N'oubliez pas vos outils :  
papier - crayon !!*

*A bientôt. Maryline*



Toutes informations concernant des événements d'intérêt communal ou intercommunal pourront être annoncées dans ce bulletin, mais aussi sur le bulletin intercommunal (éditions janvier, juin et septembre) à condition que les informations aient été transmises 2 mois à l'avance à la mairie. Les sites [picardiedeschateaux.fr](http://picardiedeschateaux.fr) et [barisisauxbois.fr](http://barisisauxbois.fr) sont mis à jour régulièrement et vous informent sur les événements à venir ainsi que les délibérations des conseils municipaux et communautaires.

EN ATTENDANT LES VŒUX DU MAIRE OÙ VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉS LE

VENDREDI 12 JANVIER 2018,

L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS SOUHAITE  
DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.